de Mauvin Maxime domicilié à La Crau département du Var âgé de vingt quatre ans profession de cocher, non parent ni allié des futurs.

de Bérjaud Charles domicilié à La Garde département du Var âgé de cinquante trois ans profession de sergent de ville non parent ni allié des futurs.

Lesquels ont, Moi Simon Antoine, adjoint délégué par Monsieur le Maire de La Garde, faisant fonctions d'officier de l'Etat civil, prononcé, au nom de la loi, que les dites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé avec moi.

Marie Pellissier Imbert Eugène
Pierre Pellissier Bonnard Philémon
Jacques Maudhuit Mauvin Maxime
Bérjaud A. Simon
adj.

Clos et arrêté par Mons. André Charles, maire de la commune de La Garde, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil le présent registre contenant pour l'année 1891 vingt sept actes.

La Garde le 31 Décembre 1891.

L'Officier de l'Etat civil

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE
LA GARDE (Var)